

**3 millions de bonnes raisons de continuer !**

Le 19 mars, il y a eu plus de manifestations, plus de grèves et beaucoup plus de manifestants que le 29 janvier qui marquait déjà une mobilisation exceptionnelle. 3 millions de manifestants ont été recensés dans 219 manifestations, alors qu'avant même le début la police annonçait 1,2 millions ! Sur l'emploi, le pouvoir d'achat, la protection sociale ..., cette mobilisation a rassemblé de manière très large des millions de salariés du privé et du public, des jeunes et des retraités.

Une nouvelle fois, la dimension unitaire de la mobilisation a contribué à sa réussite, à élever le rapport de force et à ancrer la nécessaire détermination pour rendre les revendications incontournables. Cette journée d'action est une nouvelle étape de la mobilisation qui interpelle très directement le gouvernement et le patronat.

Comment prétendre ignorer cette mobilisation soutenue par près de 80% des français ?

Certainement pas en qualifiant les grévistes et les manifestants de « démagogiques » comme l'a fait la Présidente du Medef, ni en restant figé sur une politique économique et sociale de plus en plus contestée comme le dit le Premier Ministre. Nier l'ampleur grandissante de la mobilisation serait prendre une lourde responsabilité qui aurait des conséquences sur le climat social.

La plate-forme unitaire portée par les syndicats doit sans tarder faire l'objet de négociations sérieuses impliquant l'État et le patronat.

Cette exigence doit continuer de s'exprimer en élargissant les initiatives d'actions dans les entreprises et les localités. Forts des mobilisations des 29 janvier et 19 mars, les salariés sont en droit d'obtenir à tous les niveaux des résultats sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail ...

**Branche Poste****Assez de mascarades !**

Les administrateurs CGT réclament de la démocratie et de la transparence dans l'information des membres du personnel siégeant au CA. Les informations sur les comptes de l'entreprise sont cachés, sauf à la presse, jusqu'au dernier moment !

Dans un contexte difficile, les résultats financiers 2008, 529 millions d'euros de bénéfice, sont le fruit du travail des postiers, de leur professionnalisme.

Pour toute reconnaissance, ils devraient se satisfaire d'un intéressement nul et de quelques miettes en matière d'augmentation des salaires. Mais l'État va empêcher 106 millions d'euros au détriment d'un service public qui se désagrège au fil des années (suppression de 5 000 bureaux de postes et division par 2 du nombre de guichetiers). Si les résultats sont en recul (-314 millions d'euros), c'est uniquement du fait de l'augmentation des charges externes de 470 millions d'euros. Les charges du personnel elles, diminuent. Depuis 2003, 50 000 emplois au sein de La Poste ont été liquidés. Quelle entreprise en France peut se vanter de supprimer autant de postes ?

Négociations salariales à La Poste : c'est parti

La CGT demande des mesures d'urgence à La Poste pour améliorer le pouvoir d'achat et revaloriser les salaires : un versement immédiat de 400 euros pour tout le personnel du groupe La Poste au titre des résultats 2008 (c'est l'équivalent par agent de ce que recevra l'État), un minimum de salaire pour les cadres de 2 859 euros bruts (plafond de la Sécurité Sociale) et la mise en place de mesures spécifiques pour les cadres gagnant moins, l'extension de la grille salariale aux cadres contractuels et une transparence totale sur le système de rémunération, etc.

La Poste doit compenser la dureté du travail des cadres et des postiers en général, et répondre aux revendications des personnels pour une meilleure redistribution des richesses produites.

Branche Télécoms**Inégalités en hausse entre les cadres**

Les négociations salariales ont débuté à FTSA par l'analyse du bilan de l'accord salarial 2008. Les chiffres sont là !

Les inégalités continuent d'augmenter, et les quelques mesurette spécifiques (égalité f/h, bas salaires, cadres sous plafond sécu,...) ont juste permis de freiner ce phénomène, mais pas de l'endiguer.

En 2008, les augmentations managériales moyennes vont de 2,2% pour la bande B à 3,4% pour la bande G. On continue d'augmenter plus les plus hauts salaires ! C'est inadmissible !

Autre exemple, avec 10 800 € en moyenne de salaire brut (primes incluses), un cadre en bande G gagne 1,72 fois plus qu'un cadre en bande F !

En étant en grève le 19 mars, les cadres exigent, avec la CGT, une augmentation des salaires plus juste.

Un jour de RTT en moins ? NON !

Dans le cadre des négociations sur la Journée de solidarité, France Télécom veut retirer un jour de RTT.

Pour la CGT c'est NON au travail gratuit, alors que d'autres s'en mettent plein les poches pour le même tarif et qu'à l'opposé d'autres sont contraints au chômage technique forcé.

Pour cette journée, la CGT revendique que l'entreprise verse les cotisations prévues par la loi dans le cadre de la journée dite «de solidarité» sans imposer de temps de travail supplémentaire aux salariés, sous aucune forme.

Il faut que France Télécom rende ou paie, au choix de l'agent, le dépassement des heures faites en 2004 et 2005, et prenne des mesures pour qu'il n'y ait plus de travail gratuit.

L'ouverture de véritables négociations pour les salaires, la RTT, l'emploi, la défense du Service Public.

Échos

DOM : des luttes gagnantes

Dans les DOM, les luttes ont le même motif : des inégalités encore plus fortes qu'en métropole.

En Guadeloupe, le LKP a permis un accord ouvrant un large champ d'acquis.

La CGT soutiendra le principe de l'extension de l'accord à la Commission Nationale de la Négociation Collective.

En Martinique, la mobilisation se poursuit. Pour ces 2 départements, de très nombreux salariés du privé vont bénéficier d'une augmentation de 200 €uros.

Ceux gagnant entre 1,4 et 1,6 SMIC seront aussi augmentés.

A la Réunion, le Collectif contre la vie chère appelle à amplifier la mobilisation.

La CGT a renouvelé son soutien aux syndicats des DOM et exige l'intervention du gouvernement pour une application rapide et étendue des accords.

Sécu

Cadeau au patronat

La recette miracle de Sarkozy, consistant à exonérer les salariés de cotisations sociales sur les heures supplémentaires qu'ils effectuent et à accorder des déductions aux entreprises, a coûté près de 2,8 milliards d'euros en 2008, selon l'ACOSS (banque de la Sécu). Utilisée par 40% des entreprises, la loi TEPA (travail, emploi, pouvoir d'achat) d'octobre 2007 matérialise le leitmotiv sarkozyste « travailler plus pour gagner plus ».

Encore des milliards qui vont manquer à la Sécurité sociale et qui auraient pu servir à payer les retraites, l'assurance maladie, les allocations familiales...

C'est cette politique désastreuse pour les finances publiques, que les manifestants du 19 mars ont dénoncé par millions.

La protection sociale pâtit des faibles augmentations salariales

Le déficit de la sécurité sociale va s'aggraver en 2009 et atteindre 17 à 18 milliards d'euros et ne s'explique pas par des dépenses supplémentaires, mais par un manque à gagner dans les recettes.

Les cotisations en représentent les deux tiers et vont stagner, car le peu d'augmentation salariale (chaque point d'augmentation rapporte 1,9 milliard d'euros) ne compensera pas les destructions massives d'emplois.

En refusant l'augmentation des salaires, le gouvernement prend la responsabilité de faire perdre 5 milliards d'euros à la Sécurité Sociale.

Il faut y rajouter les cadeaux au MEDEF avec la défiscalisation et l'exonération des heures supplémentaires et des bas salaires.

Il en sera de même pour les régimes complémentaires de retraites. Augmenter les salaires, c'est bon pour la protection sociale !

International

La mondialisation sociale par la voie des mers ...

Les transports maritimes sont un secteur d'activités connu pour sa course « au moins disant social », avec la mise en place d'équipages les moins payés possible.

Mais depuis quelques temps, des accords conclus entre certains armateurs et la Fédération Internationale des Travailleurs des Transports garantissent un même socle de normes sociales pour les marins.

Des inspecteurs, représentant les syndicats, sont chargés de faire respecter ces accords.

Ils « alertent », par ailleurs, les affréteurs pour dénoncer les armateurs récalcitrants.

Afin d'éviter définitivement la mise en concurrence des salariés de ce secteur, les syndicats et les inspecteurs pèsent pour généraliser ces accords et arriver à une véritable convention collective mondiale.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr

Échos

Un Medef arrogant !

Alors que les 3 millions de manifestants rentraient chez eux, le Medef a proposé, dans le cadre de la négociation sur les retraites complémentaires, le recul de l'âge minimal de départ en retraite à 61 ans en 2014, pour commencer !

Non content de cette provocation, il continue à proposer la baisse des niveaux de pension et des droits à réversion...

Même si, devant le tollé provoqué par ces propositions d'un autre âge, le Medef a reculé, il n'empêche que cela reflète bien dans quel état d'esprit sont ces patrons rétrogrades.

La crise financière, ils veulent nous la faire payer d'une façon ou d'une autre !

Nous ne nous laisserons pas faire !

Santé

Reconnaissance à bac+3 des infirmières : il faut du concret

La ministre de la Santé a annoncé début mars sur France 2 le passage de toutes les infirmières en catégorie A de la fonction publique avec revalorisations salariales et attribution d'un diplôme universitaire.

Depuis 30 ans que cette reconnaissance du réel niveau de qualification à Bac+3 minimum est portée par l'ensemble de la profession et les organisations syndicales, il est temps !

La CGT demande l'ouverture de négociations avec application immédiate pour l'ensemble de la profession infirmière mais aussi pour les autres catégories paramédicales qui portent les mêmes revendications de reconnaissance de qualification et de pénibilité, ainsi que l'extension de ces mesures au secteur privé.

L'hôpital public plébiscité

Tous les sondages le confirment, la population fait confiance au service public hospitalier. Son personnel est jugé compétent mais très insuffisant en nombre : 92,5% des sondés pensent qu'il faut augmenter les emplois dans les hôpitaux publics.

La rentabilité est perçue comme un risque pour la qualité des soins.

Pour un système de santé qui réponde aux besoins, il faut obtenir le rejet du projet de loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires » qui vise à favoriser le secteur marchand au détriment du service public.

Après le succès des journées d'action du 5 mars et du 19 mars, continuons à nous mobiliser pour l'égalité d'accès aux soins, le développement du service public et un système de protection sociale solidaire.

Égalité

Travailleuses sans papier

Depuis la première grève historique des 9 salariés sans-papiers du restaurant La Grande Armée, suivie par la grève de milliers d'autres dans toute l'Île de France, plus de 1600 régularisations ont été obtenues en France.

Parmi elles, 73 salariées des services à la personne, étrangères sans papiers sur un total de 90 qui avaient déposé un dossier de régularisation avec la CGT et Droits Devant l'ont obtenu. Les dossiers des autres devraient suivre ce qui laisse augurer de possibilités de régularisations plus nombreuses dans un secteur où la demande de main d'œuvre est très forte.

Ces régularisations qui représentent déjà en elles-mêmes un changement considérable dans la vie de ces travailleuses en appellent d'autres puisque, par la lutte, des droits ont été obtenus.